AF 3.3.
PEU

PEUPLES AUTOCHTONES, COMMUNAUTÉS AFRODESCENDANTES ET RESSOURCES NATURELLES

LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS DANS LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Résumé infographique, préparé par la DPLF, du rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme « Indigenous peoples, Afro-Descendent Communities, and Natural Resources : Human Rights Protection in the Context of Extraction, Exploitation, and Development Activities » (2016)

DUE PROCESS OF LAW FOUNDATION
DPLf 20 YEARS 1997-2017

OXFAM

1. INTRODUCTION

2. RÉPERCUSSIONS

3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES DES ÉTATS HÔTES ET DES ÉTATS D'ORIGINE DES ENTREPRISES